**CONDITIONS GENERALES DES DONATIONS**

Nous vous invitons à lire attentivement ces conditions générales des dons en ligne de la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer.

La validation de votre formulaire web de don en ligne vaudra acceptation irrévocable des présentes conditions générales.

**1. Préambule**

Les conditions générales des donations suivantes régissent l'ensemble des transactions établies à travers le site web de la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer. Tout don passé à travers ce site suppose du donateur l’acceptation inconditionnelle et irrévocable de ces conditions.

**2. Objet**

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre des dons sur Internet de la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer par l'intermédiaire de la plate-forme Maroc Telecommerce.

[www.contrelecancer.ma](http://www.contrelecancer.ma) et [www.gala.contrelecancer.ma](http://www.gala.contrelecancer.ma) sont des sites internet de la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer.

Maroc Telecommerce est un service de gestion des transactions en ligne et une marque déposés par Maroc Telecommerce S.A.

**3. Définitions**

Dans la suite des présentes, chacune des expressions mentionnées ci-dessous s'entendra au sens de sa définition.

• « Donateur » : toute personne physique ou morale qui agit à des fins de donation au profit de la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer.

• « Bon de paiement » : formulaire de paiement en ligne hébergé dans la plate-forme Maroc Telecommerce et qui indique les caractéristiques du don versé par le Donateur.

• « Don » : acte par lequel le Donateur s'engage à verser un montant d’argent et la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer à le réceptionner.

**4. Faire un don**

A travers les sites de la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer, Le Donateur accède au formulaire en ligne de don. Il choisit ou saisit le montant de don souhaité, s’identifie, accepte les conditions générales et valide le formulaire en ligne. Le Donateur est ainsi redirigé vers la plate-forme sécurisée de paiement en ligne Maroc Telecommerce où il complète les informations de paiement et valide le Bon de paiement.

**5. Modes de paiement**

Pour régler en ligne le don par carte bancaire, le Donateur est appelé à saisir les coordonnées de sa carte de paiement et son code secret d’authentification en ligne forte. Quand la transaction est acceptée par sa banque, la remise pour débit de son compte est effectuée dans la journée ouvrée qui suit la date de la confirmation de la transaction.

Le paiement en ligne par carte bancaire est sécurisé par Maroc Télécommerce qui offre un service de paiement entièrement sécurisé.

Le Donateur garantit la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer qu'il dispose des fonds et des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui lors de la validation du Bon de paiement.

En cas de paiement par carte bancaire, les dispositions relatives à l'utilisation frauduleuse du moyen de paiement prévues dans les conventions conclues entre le Donateur et l'émetteur de la carte, et entre la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer et son établissement bancaire s’appliquent.

**6. Confidentialité des données**

Les informations qui sont demandées au Donateur lors du don sur Internet sont nécessaires au traitement de la transaction en ligne. Elles sont traitées de manière confidentielle. Le Donateur dispose d'un droit de rectification relatif aux données le concernant.

**7. Preuve de paiement des dons**

Les données enregistrées sur la plate-forme Maroc Telecommerce pour le compte la Fondation Lalla Salma de lutte contre le cancer constituent la preuve de paiement des dons en ligne effectués par le Donateur.